

Le collège Teilhard-de-Chardin de Chamalières (Puy-de-Dôme) a rendu hommage aux professeurs assassinés, le 16 octobre.

Richard Brunel/La Montagne/MaxPPP



Après l'attentat dans une école d'Arras, vendredi 13 octobre, une journée d'hommage et de recueillement a été organisée dans les collèges et lycées, lundi 16 octobre.

Au groupe scolaire Assomption-Saint-Marc-Saint-Aignan d'Orléans, enseignants et élèves ont évoqué avec respect et émotion la mémoire des professeurs assassinés.

Orléans (Loiret)

De notre envoyée spéciale

L'imprimante tourne à plein régime. Il est 9 h 30, ce lundi 16 octobre, et la machine crache des badges : « Je suis professeur », « Je suis triste », « Je suis en colère », en écho au slogan « Je suis Charlie » après les attentats de 2015. Une trentaine de professeurs du groupe scolaire Assomption-Saint-Marc-Saint-Aignan d'Orléans s'en accrochent un au revers de la veste. Une façon de montrer leur choc et leur inquiétude. L'idée a germé lors d'une réunion qui vient de se terminer. Comme partout en France, les enseignants ont eu un temps d'échange au seuil de cette journée qui s'annonce difficile. Dans cet établissement catholique sous contrat, la mort de Dominique Bernard, professeur au lycée Gambetta d'Arras (Pas-de-Calais) assassiné vendredi 13 octobre par un islamiste, émeut et bouscule un projet pédagogique fondé sur l'ouverture. « Nos élèves de sixième viennent de 50 écoles publiques différentes. Certains vivent dans des



Continuer d'enseigner avec confiance

quartiers populaires, d'autres moins. Nous comptons de nombreux musulmans», résume Jacques Monnier, le chef d'établissement.

En ce lundi matin, une trentaine d'enseignants ont participé à l'heure d'échange proposée par le ministère. Besoin de parler, de se soutenir aussi, alors que l'école est touchée de plein fouet par la violence terroriste. Beaucoup évoquent leurs doutes grandissants : « Pour certains élèves, la religion passe avant les lois de la République », résume une enseignante. Face à cela, que faire ? Être intraitable, ou n'y voir que de simples provocations ?

Les témoignages se succèdent. Il y a cette élève qui « ne voulait pas ôter sa veste en classe afin de ne pas montrer ses bras ». Ou celles qui, lors d'un voyage au Parc Astérix, se sont présentées voilées. Il y a aussi ces garçons qui écoutent poliment les femmes mais n'obéissent qu'aux hommes. Ou ceux qui ont détourné le regard devant un film à cause d'un décollé. Jusqu'où faut-il composer ? Quand faut-il sévir ? Ces questions ne trouveront pas de réponse en une seule journée. Jacques Monnier promet une nouvelle réunion pour mettre au point une réponse éducative.

12 h 15. Au milieu de la cour d'honneur, la statue de la Vierge Marie veille. À ses pieds, un panneau a été encadré : « J'étais un professeur. » Il remplacera les deux précédentes plaques commémoratives au nom de Samuel Paty, assassiné trois ans plus tôt, et d'Agnès Lassalle, tuée en février dernier à Saint-Jean-de-Luz. Sous les feuilles d'automne balayées par le vent, une trentaine de personnes se recueillent. Quelques parents d'élèves ont tenu à représenter les familles. « Merci de faire votre métier, commence l'une d'eux.

Besoin de parler, de se soutenir aussi, alors que l'école est touchée de plein fouet par la violence terroriste.

C'est beau que vous ayez encore la foi d'être là. » Le directeur lit ensuite la prière pour la paix de saint François d'Assise, avant que chacun remonte en classe pour la minute de silence.

À ce moment, Clémence Mesnage stresse. La professeure de musique fait entrer dans la salle de chant une classe de quatrième. Il est 13 h 30 et la trentaine d'adolescents prend place sur des chaises à roulettes. « Savez-vous pourquoi nous ferons une minute de silence tout à l'heure ?, lance-t-elle. Tout le monde sait-il ce qui s'est passé vendredi ? » Des doigts se lèvent. Yanis, Adhramane, Joannes ou Léonie avancent leurs idées. « Un professeur s'est fait poignarder par un ancien lycéen qui avait déjà eu des problèmes

avec la justice avant », tente l'un. « Il est russe », complète un autre. « Il était fiché S parce qu'il avait regardé trop de vidéos d'Al-Qaida pour se radicaliser », complète un troisième. La professeure précise, relance. Elle projette ensuite un diaporama préparé par l'académie d'Arras, et reprojette le vocabulaire. « Qu'est-ce que l'islam ? Qu'est-ce que l'islamisme ? Pourquoi ne faut-il pas confondre les deux ? » Puis plus un mot. La cloche a sonné pour le début de l'hommage national. Certains se cherchent un peu du regard, pas très à l'aise, mais on entend une mouche voler. « Je n'ai même pas le mot pour dire à quel point ça aurait été horrible si on avait parlé pendant la minute de silence », commente après coup Léonie. « Quand on n'est pas d'accord on parle, mais on ne tue pas », soupire une de ses copines. « On va tous continuer à venir avec confiance à l'école, conclut Clémence Mesnage. Moi, je nous fais confiance. Et maintenant, on chante. » Elle se met au piano et la petite troupe se lève comme un seul homme pour entonner un air de blues, renouant avec sa part d'insouciance.

Emmanuelle Lucas

Accélération des expulsions d'étrangers radicalisés

À l'issue d'une réunion de sécurité à l'Élysée lundi 16 octobre, le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin a annoncé vouloir accélérer l'expulsion de 193 étrangers en situation irrégulière et inscrits au fichier des personnes radicalisées (FSPRT). Parmi eux, 85 « ne sont sans doute plus sur le territoire », précise son entourage, ajoutant qu'il avait été demandé une « vérification au cas par cas ». La situation de 2 852 étrangers réguliers inscrits au FSPRT va être réexaminée.

Lire aussi page 5